



LE DÉPARTEMENT

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ERASME – MISSION TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Parc d'Activités Innovantes - 69930 ST CLEMENT LES PLACES
Tél: 04.74.70.68.40 - Fax : 04.74.70.68.41
Email : pvincent@erasme.org

OBJET DU MARCHÉ :

Acquisition de matériel de fixation de vidéoprojecteurs

Date et heure limites de réception des offres :
Le vendredi 9 novembre 2007 – 17h00

Personne publique contractante : DEPARTEMENT DU RHONE

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Article premier : Objet de la consultation

Le présent marché concerne l'acquisition de matériel de fixation de vidéoprojecteurs comprenant :

- ▶ Tubes aluminium noir (épaisseur 2mm, diamètre 50mm)
 - 10 de 2 m de long
 - 8 de 3 m de long
- ▶ Colliers pour tubes aluminium
 - 20 orthogonaux
 - 16 orientables
- ▶ Bras télescopique de longueur 4m
 - 2 unités de type TELESCOPICARM-AT3844Y40 ou autre produit équivalent
- ▶ Pièces (ou grille) de fixation sous-vidéoprojecteur universelles
 - 8 unités équipées de pièces de fixation compatibles avec les éléments précédents, respectivement 6 pour tube aluminium 50 mm et 2 pour bras télescopique

Le bon de commande sera notifié par la personne responsable du marché par voie postale et par fax.

Article 2 : Conditions de la consultation

2.1- Etendue de la consultation

Le présente marché à procédure adaptée est soumis aux dispositions des articles 28 et 40.2 du Code des marchés publics.

2.2- Délais de livraison et de garantie

Le délai de livraison et de garantie devront être précisés sur la proposition de prix.

2.3- Mode de règlement du marché

Le mode de règlement est le virement. Le délai de paiement ne peut excéder 45 jours conformément à l'article 96 du code des marchés publics.

2.4- Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 1 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Article 3 : Présentation des candidatures et offres

Le présent dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à

chaque candidat. Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française.

Chaque candidat aura à produire un projet de marché comprenant les pièces suivantes :

- L'offre de prix
- Le présent document, daté et signé

Article 4 : Jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix de produit (80% de la note)
- Délais de livraison (10 % de la note)
- Délai de la garantie (10% de la note)

Le jugement des offres donnera lieu à un classement des offres. L'offre la mieux classée sera donc retenue.

Article 6 : Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les candidats transmettent leur offre (par mail de préférence, ou par courrier) avant la date indiquée en première page et ce, à l'adresse suivante :

DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ERASME – MISSION TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Parc d'Activités Innovantes
69930 ST CLEMENT LES PLACES
Tél: 04.74.70.68.40 - Fax : 04.74.70.68.41
E-mail : pvincent@erasme.org

Les plis qui seraient remis après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Cachet de l'entreprise

Date et signature du candidat